



## Comité Consultatif Petite Enfance

---

Compte rendu de la réunion du 7 juin 2016 à 20h à la mairie d'Ecole-Valentin.

Etaient présents :

Elus : Brigitte ANDREOSSO, Marianne BEAUPAIN ; Martine BOUVERET, Yves GUYEN, Pascale ROY

Parents : Yasmine KAYA, Aurore MOREL

Assistantes maternelles : Pascale JOLIOT ; Kim TRUONG,

Présentation par Madame Virginie RIO, Monsieur Pascal RIO porteur du projet

Excusées : Lise VERPILLET, RAM du Canton d'Audeux

L'essentiel de l'ordre du jour est consacré à la présentation d'un projet d'une micro-crèche 'La Compagnie d'Arthur' sur la commune d'Ecole-Valentin porté par Monsieur et Madame RIO.

En préambule, la municipalité souligne que ce projet répond à une attente de ses administrés mais ne remet pas en cause l'accueil des jeunes enfants par la vingtaine d'assistantes maternelles de la commune. C'est pourquoi elle a tenu à associer assistantes maternelles et familles à ce comité consultatif dédié à une réflexion sur l'accueil de la petite enfance.

En effet, une offre d'accueil diversifiée permet aux familles de faire un véritable choix quant au mode de garde qu'ils souhaitent pour leurs enfants.

Le projet éducatif présenté est construit autour de l'éveil de l'enfant, il est le reflet d'une véritable réflexion sur l'éducation et le bien-être de l'enfant. Cette structure d'accueil qui reste à dimension familiale (10 berceaux) souhaite répondre au mieux aux besoins des familles en adaptant ses activités, ses jours et horaires d'ouverture aux contraintes professionnelles et familiales.

Ce projet a déjà fait l'objet d'une étude de besoin sur la zone commerciale de Valentin. Les entreprises se sont montrées favorables et intéressées par l'implantation d'une telle structure dans le secteur.

Pour compléter cette enquête, un questionnaire sera distribué aux familles des enfants scolarisés dans la commune et fréquentant le Centre de Loisirs. Le questionnaire est lu et commenté par les membres de la commission et fait l'objet de fructueux échanges.

L'ouverture de la micro-crèche pourrait être envisagée fin 2016 ou début 2017. Le problème majeur pour l'instant est de trouver des locaux adaptés à cette activité avec les exigences légitimes des porteurs du projet (surface adaptée, petit jardin ou espace extérieur, possibilité de stationnement, proximité des axes de passages maison/travail...)

Monsieur et Madame Rio informeront la municipalité des réponses au questionnaire qui sera distribué dans le courant de la semaine 25.

Fin de séance à 22h.

Brigitte ANDREOSSO